

## Tarifs

### ● POUR UNE INSCRIPTION À LA SEMAINE (semaine complète)

Pour connaître votre tarif de journée d'accueil de loisirs en 2020, il vous suffit de multiplier le quotient CAF d'octobre 2019 par le coefficient de 0,83% appelé « taux d'effort ».

Le tarif journalier est « encadré » par un minimum (2,33 €/jour) et un maximum (17 €/jour). Tarif hors commune : 22,33 €.

### ● POUR UNE INSCRIPTION JOURNALIÈRE (semaine incomplète)

Pour connaître votre tarif de journée d'accueil de loisirs en 2020, il vous suffit de multiplier le quotient CAF d'octobre 2019 par le coefficient de 0,89% appelé « taux d'effort ».

Le tarif journalier est « encadré » par un minimum (2,50 €/jour) et un maximum (18,23 €/jour). Tarif hors commune : 23,99 €.

- Le tarif d'une **demi-journée sans repas** correspond à 43% du tarif de référence d'une inscription semaine. Le tarif d'une **demi-journée sans repas** hors commune est de 9,60 €.
- La CAF est partenaire de la ville et apporte des aides financières sur ces dispositifs.

## Informations complémentaires

- Les jours réservés, dans la limite des places disponibles, ne pourront être ni modifiés ni annulés et seront facturés, même en cas d'absence maladie.
  - Pour une première inscription, merci de remplir la fiche 2019-2020 à télécharger sur le site de la ville [www.ville-saintjeandelaruelle.fr](http://www.ville-saintjeandelaruelle.fr)
- ATTENTION : toute situation nécessitant une prise en charge adaptée doit faire l'objet d'un Projet d'Accueil Individualisé (PAI) signé par les parents et l'équipe d'animation.

## Contacts par téléphone

Mairie : 02 38 79 33 50

Maison Pour Tous Nord : 02 38 79 58 70 - Maison Pour Tous Sud : 02 38 79 58 45

## Nous souhaitons rappeler qu'il est nécessaire de bien respecter :

- **Les horaires d'arrivée du matin** : entre 8h45 et 9h. Il n'y aura pas de prise en charge des enfants arrivant après 9h.
- **Les horaires d'arrivée de l'après-midi** : entre 13h30 et 13h45. Il n'y aura pas de prise en charge des enfants arrivant après 13h45.
- **Les horaires de départ** : entre 17h et 17h30. Après 17h30, un accueil péricentre sera systématiquement facturé.
- **En cas d'absence ou de retard exceptionnels, merci de prévenir l'équipe de direction :**
  - Pour les maternels au 02 38 72 08 53
  - Pour les élémentaires Maison Pour Tous Sud : 02 38 79 58 45
  - Pour les élémentaires Maison Pour Tous Nord : 02 38 79 58 70

## Ville de Saint Jean de la Ruelle



# Sur le thème :

## Carnaval et spectacle éphémère



# Accueil de loisirs

## Vacances de printemps 2020

Du mardi 14 au vendredi 24 avril 2020



2 lieux de loisirs éducatifs élémentaires  
Maison Pour Tous Nord - Maison Pour Tous Sud

## Bordereau de réservation (dans la limite des places disponibles)

À transmettre au plus tard le lundi 16 mars 2020 à 17h

- Je soussigné.e, Madame, Monsieur (nom, prénom) : .....
- Responsable légal.e de l'enfant (nom, prénom) : .....
- Date de naissance : ..... / ..... / ..... • École : .....
- Téléphone : ..... • courriel : .....
- N° d'allocataire (CAF ou MSA) : .....
- Nom, prénom et téléphone de la personne à joindre en cas d'urgence : .....
- Uniquement en cas de troubles de santé de mon enfant (handicap, pathologies chroniques, intolérances alimentaires, allergies...), je sollicite la prise en charge adaptée de mon enfant

Accueil

Je souhaite inscrire mon enfant au centre de loisirs pendant les vacances de printemps 2020 :

à la Maison Pour Tous Nord (Espace Sédar Senghor)

à la Maison Pour Tous Sud (Espace Rol Tanguy)

J'ai la possibilité d'inscrire mon enfant à la semaine ou à la journée selon mes besoins (cf. tarifs page 4)

	AVRIL								
Merci de cocher les jours	Mar 14	Mer 15	Jeu 16	Ven 17	Lun 20	Mar 21	Mer 22	Jeu 23	Ven 24
Après-midis sans repas									
Journées avec repas									
Accueil avant centre									
Accueil après centre									

Transport

Je choisis l'organisation qui me convient. Mon choix s'appliquera à toutes mes réservations sur la période.

J'autorise mon enfant à repartir seul de la Maison Pour Tous à 17h30 : Oui  Non

J'accompagne et je viens chercher mon enfant dans un lieu unique matin et soir :

- à Rol Tanguy  pour 8h45 et jusqu'à 17h30

- à Sédar Senghor  pour 8h45 et jusqu'à 17h30

- à Jules Lenormand  à partir de 7h et jusqu'à 18h30

Si mon enfant fréquente le péricentre le matin et/ou le soir, je l'accompagne et je viens le chercher à Jules Lenormand.

J'autorise mon enfant à participer à toutes les activités proposées, y compris les sorties extérieures.

Je suis informé.e que mes réservations, une fois déposées auprès du service et dans la limite des places disponibles, ne pourront être ni modifiées ni annulées et me seront facturées (même en cas d'absence maladie).

Date : ..... Signature

## Modalités d'accueil

- Les enfants d'âge élémentaire sont accueillis selon les projets dans les équipements communaux dédiés : la Maison pour Tous Nord et la Maison pour Tous Sud.
- Vous précisez pour chacun l'inscription aux repas et aux accueils avant et après centre ainsi que le lieu de regroupement en cas de transport.
- Pour tous les âges, les activités prennent en compte les besoins et les souhaits émis par les enfants : découverte de l'environnement naturel, bricolage, randonnées, jeux collectifs, sports collectifs, activités sportives, piscine, activités manuelles, artistiques, visites culturelles, sorties à la journée, journées à thème...

### POUR LES ENFANTS SCOLARISÉS EN ÉLÉMENTAIRE DEPUIS LA RENTRÉE 2019 - 2020 :

2 lieux d'accueil selon votre secteur scolaire :

• Maison Pour Tous Nord (écoles J. Lenormand ; L. Aragon ; J. Moulin) :

Espace Sédar Senghor (02 38 79 58 70) en demi-journée sans repas (13h30 - 17h30) ou en journée (8h45 - 17h30 avec repas)

• Maison Pour Tous Sud (écoles P. Doumer ; P. Bert ; F. Mitterrand) :

Espace Rol Tanguy (02 38 79 58 45) en demi-journée sans repas (13h30 - 17h30) ou en journée (8h45 - 17h30 avec repas)

Un service d'accueil avant et après centre de loisirs est proposé de 7h à 8h45 et de 17h30 à 18h30.

• Jules Lenormand (à l'école élémentaire : entrée square Jules Ferry, côté rue Charles Beauhaire - 02 38 70 56 60).

## Modalités de transport vers les centres de loisirs

Pour réduire vos déplacements, un service de transport est proposé le matin, départ à 8h45 de l'arrêt, et le soir pour un retour à 17h30 à l'arrêt. Les animateurs et animatrices prennent en charge les enfants à l'arrêt à partir de 8h45.

- 1 lieu possible si vous n'accompagnez pas votre enfant dans son centre de loisirs :
  - Arrêt Jules Lenormand : Square Jules Ferry

## Préinscriptions / réservations jusqu'au lundi 16 mars à 17h (dans la limite des places disponibles)

→ Sur internet : en téléchargeant le formulaire sur [www.ville-saintjeandelaruelle.fr](http://www.ville-saintjeandelaruelle.fr)

→ Par courriel : [loisirs.enfants@ville-saintjeandelaruelle.fr](mailto:loisirs.enfants@ville-saintjeandelaruelle.fr)

→ Par courrier en transmettant en mairie ou dans la Maison Pour Tous de votre choix le présent bulletin.

→ Par dépôt en mairie (1 permanence spécifique est prévue le samedi 14 mars) ou dans la Maison Pour Tous de votre choix.

Les réservations par internet et par courrier seront traitées dans l'ordre d'arrivée et pourront faire l'objet d'une liste d'attente si la capacité d'accueil de la structure est atteinte.

Les réservations pour des enfants non stéouellans seront étudiées en fonction des places disponibles à partir du mercredi 18 mars et ne seront définitives qu'après réception d'une confirmation écrite.

Aucun enfant ne sera accepté sans inscription préalable.